

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois : . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Hasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Bri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Accord et Désaccord

Il a plu à M. le Conseiller des Etats Henri Roten, pour les besoins de sa polémique avec le *Walliser Bote*, de révéler l'accord conclu entre Monseigneur l'Evêque du Diocèse et quelques députés autorisés, membres de la Commission des premiers débats de la revision de la Constitution, accord concernant les fameuses incompatibilités qui outragent le Vénérable Clergé.

Et cette révélation fait le tour de la presse.

Personne ne la regrettera.

Car l'accord fut un honneur pour ceux qui le tentèrent comme pour celui qui le facilita.

C'était un grand pas vers la justice et vers l'égalité, sans invoquer d'autres titres non moins sérieux.

On sait en quoi il consista.

Le prêtre devenait éligible aux fonctions civiles. Seul, l'administrateur paroissial, curé ou vicaire, faisait exception.

Au Grand Conseil, 54 voix ratifièrent cet accord contre 48 voix de minorité.

Ceci se passa à la session prorogée de février 1906.

Le *Nouvelliste* s'écria alors : « C'est une première victoire sur les idées josphites. »

Malheureusement, ce ne fut qu'un misérable jeu de bascule politique.

Une année après, soit en février 1907, aux seconds débats de la revision, l'accord patriotique fut repoussé par 54 voix contre 49 acceptants.

A un bulletin près, c'était le même nombre de votants.

Il y a donc eu une demi-douzaine de députés qui se sont parjurés après avoir juré.

La *Gazette du Valais* de samedi dernier, dans une note rédactionnelle qui suit une correspondance fort judicieuse qu'il n'est pas téméraire d'attribuer à un ecclésiastique, conseille, dans un but d'union, de ne plus revenir sur ces choses, tout en formulant l'espoir d'une revision prochaine de l'article 90 de la Constitution.

Quelle idée nébuleuse!

Si notre confrère est sincèrement et loyalement partisan de l'amendement de cet article, il conviendra que le meilleur moyen pour arriver, c'est d'en parler encore.

A quel signe, en effet, reconnaît-on qu'une idée marche?

Assurément, lorsque tout le monde en parle.

Quant à la division, qui donc l'a voulue, qui donc l'a consacrée dans la Constitution elle-même?

Tous ceux qui ont manqué à la signature tacite de Monseigneur l'Evêque du Diocèse et du Vénérable Clergé.

Aucune explication ne pourra jamais laver cette tache.

Le parti conservateur aurait dû avoir à cœur de faire respecter la parole sacrée de notre Chef spirituel à tous.

Pour la moindre brouille d'élection locale ou de votation de troisième importance, il monte sur ses grands chevaux, en appelle à la discipline de parti, et il souffre froidement, bénévolement, qu'un accord venant de si haut soit rejeté et qu'on renouvelle, par là, l'offense au Corps sacerdotal!

C'est inconcevable.

Certes, nous avons foi en une réparation prochaine.

La bataille est perdue, dit Bonaparte sur le champ de combat de Marengo, mais il n'est que trois heures, et nous avons le temps d'en gagner une autre. Et il la gagna.

La bataille a été perdue sur l'article 90 de la Constitution, mais il est moins de trois heures puisque nous ne nous sommes pas encore endormis sur ce singulier événement.

A plus forte raison, avons-nous le temps de gagner la revanche.

Ch. SAINT-MAURICE.

Voici le sonnet qu'Edmond Rostand vient de consacrer à la louange de l'aviateur, vainqueur du prix de Rome :

AU VAINQUEUR

Tout fut beau : la Victoire et le cri qui la nomme.
Et la Ville Eternelle, et la jeune saison,
Et le Captif sacré quittant son oraison
Pour voir l'Aile franchir les collines de Rome!

La minute est sublime où le vieux pape, comme
Pour laisser pénétrer le sibyle et l'horizon,
Fait ouvrir la fenêtre, et veut de sa prison.
Bénir l'oiseau lointain qu'on lui dit être un homme.

O le plus pur effet du plus grands des exploits!
Elle vient de monter pour la première fois,
Sa Bénédiction qui dut toujours descendre!

Puteis es... », dit l'Eglise au fragile mortel...
Mais il s'est envolé si haut, ce grain de cendre,
Qu'il faut, pour le bénir, le chercher dans le ciel.
Edmond ROSTAND
de l'Académie française.

ECHOS DE PARTOUT

Une noce originale. — M. Bertrand, maire adjoint de Neuilly, France, a célébré, hier matin, un mariage original: celui d'un Indien Sioux, M. High Bull, dit « Le Grand Taureau », et d'une Iroquoise, M^{lle} Kanawackta, dite « Eau Courante ». Tous deux appartiennent à la tribu des Peaux-Rouges que M. Fernand Akoun a ramenée, le mois dernier, du Canada, pour l'exhiber, jusqu'au mois d'octobre, au Jardin d'Acclimatation.

Une pareille union est, paraît-il, assez rare en Europe, car Sioux et Iroquois ne mélangent pas volontiers leur race. Mais, dans le camp indien où ils ont posé leurs tentes, plus d'une idylle a fleuri parmi ces rudes hommes qui conservent leurs mœurs si pittoresques.

Aussi, toutes les tribus étaient-elles là, au grand complet, pour fêter l'événement, en costumes de guerre et en vêtements de peaux. Deux superbes cow-boys caracolant fièrement, ouvraient la marche du cortège. Puis venait la fiancée, tout de blanc vêtue, une jolie fille à l'œil de jais et à la chevelure abondante, qu'accompagnait le grand chef, âgé, prétend-on, de 105 ans.

Le futur époux, solidement cambré dans ses oripeaux multicolores, la tête ornée de vastes plumes et le visage peinturluré à satiété avec la marque distinctive de sa famille, suivait crânement. Et toute la noce défila ainsi, sous le soleil flamboyant, dans les rues de Neuilly, en agitant des grelots, des tambours de basque, en poussant des cris gutturaux.

L'adjoint au maire prononça les formules sacramentelles. Quand on lui parla de fidélité et d'obéissance à son mari, « Eau Courante » eut un rire charmant qui gagna toute l'assistance. Deux interprètes iroquois et sioux traduisaient, au fur et à mesure, dans la langue de leurs tribus. Pour lui prouver leur reconnaissance, les nouveaux époux offrirent une belle couronne de plumes à M. l'adjoint qui, cependant, à cause de la sévérité de son écharpe, n'osa pas la mettre immédiatement.

Puis, ce fut la cérémonie religieuse, à l'église Saint-Pierre. Plusieurs Peaux-Rouges, se souciant peu de l'austérité du lieu, grillèrent quelques cigarettes pendant que le prêtre officiait.

Il était plus de midi quand, au milieu de la foule amassée, les Indiens reprirent le chemin du Jardin d'Acclimatation, après une promenade charmante, à travers bois, dans ces wagonnets du tramway miniature.

M. Fernand Akoun fit servir un lunch en plein village peau-rouge et cela n'a pas été le côté le moins attrayant de cette curieuse journée. Les convives se montrèrent à la hauteur de la civilisation européenne en portant de nombreux toasts. Puis tout se ter-

mina par des chants et des danses du pays.

Un seul couple se tenait tristement à l'écart, sous une cahute en bambous: les parents d'un petit Iroquois enterré la semaine dernière, au cimetière de Neuilly, et que les tribus avaient veillé, en chantant, pendant toute la nuit, selon le rite national.

Le téléphone à tout faire. — L'Etat anglais ayant décidé de reprendre en régie le réseau de la National Telephone Company, quatre hauts fonctionnaires du General Post office sont allés étudier aux Etats-Unis l'organisation du service. Ils en sont revenus émerveillés et leur rapport expose les raisons de cet émerveillement. Les compagnies américaines ont su assurer au public tant d'avantages et de commodités, pour un prix si modeste, que le nombre des abonnés ne cesse de s'accroître, ainsi que le chiffre des bénéfices. C'est que les compagnies ne reculent devant rien pour satisfaire le public; il n'est aucun service que leurs abonnés ne puissent leur demander. Tous ceux qui le désirent reçoivent à heure fixe et gratuitement les cours de la Bourse; à Chicago, 80,000 abonnés reçoivent une fois par jour l'indication de l'heure exacte, afin de pouvoir régler leurs montres et leurs pendules sur les horloges officielles; ceux qui s'intéressent à la politique n'ont qu'un signe à faire et ils sont avertis du résultat des élections; on transmet aux sportsmen ou aux simples parieurs le résultat des courses; les voyageurs qui prennent un train matinal, les laborieux qui veulent se mettre à l'ouvrage avant l'aube, n'ont qu'à prévenir le bureau et la sonnerie du téléphone les réveille à l'heure convenue. On voit que nous sommes bien loin de tirer de cet appareil tous les avantages qu'il comporte.

Au temps des folles audaces. — Le Président Diaz, qui vient de démissionner sans grandeur, eut au temps de sa jeunesse, le sens des gestes héroïques.

On conte qu'en 1876, à bord d'un vapeur américain qui se rendait à Vera-Cruz, deux hommes se tenaient à l'écart et chuchotaient. Ils cherchaient le moyen qui allait permettre à l'un d'eux de s'enfuir avant que le navire fût arrivé à destination. L'homme qui voulait ainsi s'échapper n'était autre que Porfirio Diaz, réfugié politique dont on avait mis la tête à prix. Il rentrait clandestinement au Mexique, accompagné d'un ami. Mais à peine embarqué, il put s'apercevoir que son retour était annoncé. Un officier mexicain se trouvait même déjà parmi les passagers, prêt à lui mettre la main au collet dès que le pilote de Vera-Cruz serait monté à bord. Or, l'arrestation c'était la mort certaine. Mais, d'autre part, la fuite l'exposait à devenir la proie des requins qui suivaient le vapeur.

Diaz se décida néanmoins pour ce second parti.

La nuit donc, tandis que son ami attirait les requins d'un côté du navire, à l'aide d'un appât exhalant une forte odeur, Diaz enjambait le parapet de l'autre côté et se laissait silencieusement glisser dans la mer.

Il gagna la côte à la pointe du jour. Quelques heures après, il avait rejoint ses partisans et, le 23 novembre, il entra en triomphe à Mexico. En février suivant, il était proclamé pour la première fois président.

Simple réflexion. — A vivre longtemps, on gagne plus qu'on ne perd: à mesure que l'homme extérieur se détruit, l'homme intérieur se renouvelle.

Curiosité. — Peut-être n'avez-vous jamais cherché à savoir l'importance d'un milliard en or et en argent. Un original qui s'est amusé à faire toutes sortes de calculs à cet effet va nous renseigner.

En or, un milliard pèse 322.580 kilogrammes. Son volume est de 17 mètres cubes environ. Etiré à la filière il fournirait un fil d'or capable de faire le tour du globe.

Un milliard en argent pèse 5 millions de kilogrammes. Son volume est de 449 mètres cubes. Passé à la filière, il fournirait un fil de près de 4 millimètres faisant le tour du globe.

Pensée. — N'empêchez pas trop l'homme de bâtir des châteaux en Espagne; l'entretien de ces châteaux-là, du moins, ne craint rien.

Mot de la fin. — A la Morgue, à Paris, un de ces derniers jours, un homme va trouver le greffier:

— Ma belle-mère a disparu depuis deux jours; pouvez-vous me dire si elle n'est pas ici parmi les morts?

— Votre belle-mère, mon brave homme, je ne la connais pas; donnez-moi son signalement.

— Oh! elle est facile à reconnaître, elle bégaye. (Authentique).

Grains de bon sens

Le Libéralisme est un péché

Un libéral ayant lu dans le *Nouvelliste* mon dernier article sur le *Libéralisme* me demande, croyant m'embarasser, quel péché commettent ceux qui en professent les principes.

Je réponds sans hésiter qu'ils commettent un péché très grave tout comme ceux qui se rendent coupables d'hérésie, d'impieété ou d'apostasie.

D'abord ils désobéissent à l'Eglise: c'est évident puisque l'Eglise a condamné le Libéralisme et ses doctrines et l'a rangé parmi les *erreurs les plus pernicieuses de notre époque*. (Paroles de Pie IX). « A l'exemple de Lucifer de qui est ce mot criminel: *Je ne servirai pas*, ils entendent par liberté ce qui n'est qu'une pure et absurde licence et veulent se soustraire et soustraire la société à l'autorité même de Dieu. » (Encycl. de Léon XIII).

La condamnation du Libéralisme et du Libéralisme dans toutes ses nuances étant certaine, un catholique ne peut être et ne peut se dire *libéral* sans se mettre en révolte contre l'Eglise.

Mais qui donc peut ignorer qu'une désobéissance formelle et opiniâtre à l'autorité légitime est toujours un péché?

De plus ce péché est très grave, car le Libéralisme est une hérésie aussi bien que le Protestantisme ou le Modernisme récemment condamné par Pie X; et, sans doute, il ne viendra à l'esprit de personne de dire que les définitions dogmatiques de l'Eglise sont de peu d'importance et qu'elle prononce des anathèmes contre des fautes légères.

J'ai dit que le Libéralisme est une hérésie; en effet, d'après la définition qu'en a donné le Souverain Pontife, il soustrait l'individu et la société à l'autorité même de Dieu; il affirme que l'homme est à lui-même son seul Maître et que l'Etat, dans le gouvernement des peuples, n'a pas à tenir compte des lois du Décalogue et de l'Evangile.

Il nie implicitement si ce n'est formellement la divinité de Jésus-Christ à qui il ne veut pas se soumettre et, par voie de conséquence il refuse de reconnaître le magistère de l'Eglise et l'infaillibilité du Souverain Pontife.

D'ailleurs les faits parlent d'eux-mêmes: le Pape, les évêques, les conciles peuvent enseigner, définir, condamner: quel cas les Libéraux font-ils de leurs enseignements, de leurs définitions, de leurs condamnations?

Aucun, absolument aucun; ils restent ce qu'ils sont.

Celui qui vous écoute m'écoute moi-même; pour eux, ces paroles ne signifient rien; ils croient ce qu'ils veulent et font ce qui leur plaît.

L'obéissance franche et sincère est en opposition avec leurs principes; ils veulent la liberté.

Comment, dans ces conditions, peuvent-ils encore se dire catholiques? Mystère! Ils sont libéraux avant tout; mis dans l'alternative de renoncer à leur foi ou à leur libéralisme, ils sacrifieront plutôt leur titre de catholiques comme l'ont fait tous les hérétiques sans exception.

Nulle erreur n'est plus dangereuse car nulle ne flatte davantage l'orgueil de l'homme; le Libéralisme répète à

ses adeptes la parole du serpent: Vous serez comme des dieux, *critis sicut dii*.

Nulle ne favorise davantage ses passions, car ainsi que le dit Léon XIII « de ses principes procède cette morale qu'on appelle *indépendante* et qui, sous l'apparence de la liberté, détourne la volonté de l'observation des divins préceptes et conduit l'homme à une licence illimitée. »

Le Libéralisme (c'est la troisième raison de sa gravité) érige donc l'indépendance en principe et la révolte en droit; *ni Dieu, ni Maître* devient nécessairement sa devise quand il va au bout de ses conclusions.

Evidemment, il y en a qui s'arrêtent en route et qui ne vont pas jusque-là; mais l'arbre tombe du côté où il penche, et s'il n'est pas à terre aujourd'hui il y sera demain; nous pouvons dire aux libéraux qui reculent devant les conséquences extrêmes de leurs principes: demain, vos fils, plus logiques que vous, feront de ces conclusions radicales leur règle de conduite.

Ni Dieu ni Maître; qui oserait dire que le Libéralisme n'a pas mis cette devise en honneur, même dans notre pays?

Et parce que à l'encontre du Libéralisme, l'Eglise prêche l'obéissance à toute autorité légitime, les libéraux, naturellement, déclarent la guerre à l'Eglise, et répètent en chœur ce cri d'un de leurs chefs: Le Cléricalisme, voilà l'ennemi.

Et l'on viendra dire que ce n'est pas un péché et un péché très grave de professer des principes qui autorisent toutes les négations, toutes les révoltes, de porter un nom qui est un défi à Dieu et à son Eglise?

Il faut, pour oser l'affirmer, n'avoir plus le sens chrétien et ne plus même savoir ce que c'est qu'un péché.

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Funérailles civiles ou Sépulture ecclésiastique

M. Rouvier, ancien ministre de la République française a été enterré civilement samedi.

Sa famille avait demandé des obsèques religieuses, mais M^r l'Archevêque de Paris les refusa net, en raison de la participation du ministre à la loi de séparation et de spoliation.

La mort n'a pas foudroyé Rouvier comme elle a foudroyé Bertheaux. Il l'a vue venir: on ne dit pas cependant que devant elle, il ait sollicité un pardon.

Peu importe du reste: on meurt comme on a vécu et dans l'état où la grande justicière, cette sorte d'huissier du tribunal divin, vient vous surprendre pour vous entraîner à la dernière audience.

On meurt donc en dehors de l'Eglise si jusqu'à la fin l'on a vécu en dehors d'elle. Vous ne l'avez pas connue quand vous viviez: mort elle ne peut pas davantage vous connaître, ni saluer vos restes, lors même qu'une veuve éplorée mendie quelques gouttes d'eau bénite sur ce cadavre que l'âme, le sentiment et la volonté ont quitté sans un signe au moins de repentir alors qu'il était encore temps d'en donner un.

L'Eglise a des pardons pour toutes les fautes dont on lui apporte l'aveu, ne fût-ce que par un signe exprimé dans l'agonie. Ce n'est pas assez, et elle laisse l'espoir d'un pardon direct de Dieu, si une pensée de repentir et d'amour a germé sous le masque immobile du mourant à l'heure indéfinie où l'irrévocable n'était pas encore consommé.

Mais les funérailles religieuses ne sont pas cela. Elles sont un hommage public; elles sont un spectacle et une leçon pour les vivants, plus encore qu'une consolation pour ceux qui pleurent leurs morts. L'Eglise y trouve de maternelles tendresses pour des enfants qu'elle perd en ce monde: et ces tendresses, on ne peut pas, pour l'édification des foules chrétiennes, vouloir qu'elle les offre ou les accorde à des fils qui n'ont jamais voulu que lui déchirer le sein.

L'acte énergique de M^{re} Amette ne trouvera donc que d'unanimes approbations dans tout le monde des gens qui pensent.

C'est du reste une jurisprudence ecclésiastique qui tend de plus en plus à se consolider.

M^{re} Belmont, évêque de Clermont, l'avait inaugurée en quelque sorte à l'occasion de la mort de Guyot-Dessaigne, tombant mort en une seconde lorsque, comme ministre de la justice, il présidait aux injustices dont les tribunaux et les Cours se chargeaient à l'en- vi par leurs sentences de confiscation, de dispersion et pour ainsi dire de ban- nissement. M^{re} Dadolle aussi, le regret- té évêque de Dijon, assurait l'observa- tion de ces mêmes règles, lorsqu'il im- posait un enterrement de pauvre, sans cloches, sans clerc et sans cierge, au sénateur Hugot, maire de Montbard, au- près de qui cependant un prêtre avait été admis dans la période finale du coma.

Tout cela, ce sont des leçons. Puis- sent-elles apprendre que si soi-même l'on doit vouloir ou si les familles pour leurs défunts doivent vouloir de l'Eglise après la mort, il faut que soi-même on en ait voulu pendant sa vie.

Nouvelles Etrangères

Les Espagnols à Larache

L'imbroglie marocain vient de se compliquer encore par le débarquement inattendu des Espagnols à Larache dans le but avoué de venger l'assassinat de trois protégés espagnols.

Les Conseils des ministres français et espagnols se sont occupés de cet évé- nement.

Tous les journaux en commentent la nouvelle.

Le *Petit Parisien* dit qu'« on peut con- sidérer comme grave l'initiative prise par le gouvernement espagnol. Les motifs invoqués par le gouvernement sont insuffisants. Dans les milieux officiels de Paris, la nouvelle du débarquement a suscité une réelle émotion. L'action espagnole ne saurait être assimilée à aucun égard à l'action de la France à Fez. »

Le *Matin* considère également comme grave la résolution du cabinet espagnol. « Nos amis Espagnols, dit-il, regrette- ront que l'initiative du gouvernement de Madrid risque d'entraîner un pays voi- sin avec lequel nos rapports sont excel- lents, dans une aventure peut-être pé- rilleuse. »

D'autre part, le représentant du sul- tan a adressé d'énergiques représenta- tions au ministre d'Espagne contre le débarquement de troupes espagnoles à Larache, que rien ne motivait et qui est

en contradiction flagrante avec les trai- tés.

Il avait déjà protesté antérieurement contre la présence de navires espagnols dans la rade de Larache.

La note de l'Autriche à la Turquie.

La note officielle autrichienne sur l'Albanie produit une vive sensation dans la presse berlinoise qui lui fait en général un accueil peu favorable.

La *Deutsche Tageszeitung* s'étonne de ce langage catégorique et de sa pu- blication officielle.

La *Reichsbote* déclare qu'on ne peut que l'approuver mot pour mot, mais le *Lokalanzeiger* reconnaît qu'il pourrait faire croire à une divergence qui, il est vrai, n'existe pas entre l'Autriche et l'Allemagne.

La *Germania* estime que la Porte, pour des raisons de principe autant que de tactique, ne pourra que difficilement prêter l'oreille à ces conseils amicaux.

La *Taegliche Rundschau* et la *Post*, plus catégoriques, trouvent inquiétante cette démarche à laquelle l'Allemagne ne saurait se joindre.

« Son intérêt, dit la *Post*, est beau- coup plus de voir la Turquie forte que de favoriser la politique d'aventures autrichienne dans les Balkans. L'Autri- che fera bien de se rappeler que sur ce point les politiques allemande et autri- chienne sont opposées. »

La *Taegliche Rundschau* écrit non moins nettement :

« Toute pression de notre côté sur la Turquie amie serait maladroite et préjudiciable surtout en ce moment. »

Le choléra.

La nouvelle est parvenue à Trieste que dans deux localités italiennes voi- sines de la frontière du Tyrol, un cas de choléra s'est produit. A Trieste on a interdit, pour des raisons sanitaires, la vente de poissons de mer venant d'Italie, et l'on a établi une quarantaine de cinq jours à la frontière du Tyrol pour les voyageurs venant d'Italie.

On affirme cependant de source cer- taine que les bruits tendancieux sur l'état sanitaire de Venise sont dénués de tout fondement. Ils ont été démentis de la façon la plus catégorique non seule- ment par quelques correspondants de journaux étrangers, mais aussi par le syndic de Venise, comte Grimani, par le président de la Chambre de commer- ce de Venise et par l'Agence télégra- phique officielle Stefani. Les registres de l'état civil permettent de constater que la mortalité pendant le mois de mai 1911 est de beaucoup inférieure à celle des quatre dernières années.

Le Feu tournant.

Le 18 avril, à 10 h. du matin, le nom- mé Matelot, gardien du phare de Ker- donis, à Belle-Ile-en-Mer, à la pointe sud-est de l'île, à deux kilomètres de toute habitation, était pris d'un malaise subit au moment où il nettoyait la lan- terne du phare à feu intermittent, dont il avait la garde. A midi, il dut s'aliter. A 7 h., il entra en agonie. Sa femme ayant à s'occuper de ses quatre petits enfants, n'avait pu aller chercher du se- cours. A la nuit tombante, la femme Matelot monta dans la tour allumer le feu. A peine était-elle de retour que son mari rendait le dernier soupir. Dans ses pleurs, elle se vit rappeler à la réalité par un de ses enfants: « Maman, la lan-

terne ne tourne pas ». Arrêté au mo- ment même où il nettoyait le mécanisme, Matelot n'avait pu mettre en place tous les organes essentiels et le phare immobilisé allait peut-être être la source de plus d'une catastrophe.

Alors, redescendant près du mort, elle fit monter dans la tour les deux aînés de ses enfants, dix ans et sept ans, et toute la nuit, seuls dans l'étroite cham- bre du feu, tout en haut du phare, de neuf heures du soir à sept heures du matin, les deux enfants firent tourner le feu, qui n'eut aucune défaillance, pen- dant qu'en bas la mère, avec les deux plus petits, faisait la toilette funèbre du père.

Matelot laisse six enfants mineurs.

Le *Figaro* a ouvert une souscription en faveur de cette famille intéressante. Elle a produit déjà 9391 fr.

Une invasion.

La légende de la sardine bloquant le port de Marseille était un peu usée. L'Angleterre vient de la raieunir. Di- manche soir et lundi matin, l'entrée du port de Douvres s'est trouvée littérale- ment obstruée de maquereaux. Au mo- ment où le paquebot de Calais arrivait en vue des jetées, il a heurté un banc énorme et serré de ces brillants ani- maux qui, fâcheusement surpris de cet- te rencontre imprévue, sautèrent par centaines hors de l'eau. Leurs écailles bleues et vertes étincelantes au soleil et leurs bords affolés créaient, dit la *Pall Mall Gazette*, « much excitement » parmi les passagers. L'« excitement » ne fut pas moindre dans le monde des pêcheurs qui accoururent aussitôt munis de filets, de nasses et de toutes sor- tes d'engins. On prit les poissons par milliers; les filets, à peine immergés, remontaient chargés à se rompre; les femmes assises sur les escaliers du « pier » ne suffisaient pas à vider et à laver la capture qui était aussitôt expé- diée par chemin de fer. Lundi, à Lon- dres, le maquereau était pour rien. On ne se souvient pas, ajoute la *Gazette*, d'avoir jamais vu, à Douvres, pareil exemple de pêche miraculeuse.

Brigandage. — De Breslau :

Cinq malfaiteurs se sont introduits dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la demeure d'un officier, à Laurahütte, et ont dérobé tout l'argent en menaçant les habitants de la maison de leurs re- volvers. Après avoir obtenu ce qu'ils demandaient, ils ont pris la fuite. Plus- ieurs agents de police se sont mis à leur poursuite et les ont rejoints dans leur repaire, où un combat à coups de revolver s'est engagé. Le chef des mal- faiteurs a été tué. Les autres ont été arrêtés.

Le propriétaire d'un domaine de Kett- mannshausen, pendant qu'il était à l'af- fût au cours d'une partie de chasse, a été attaqué par une bande de tziganes. Il tira sans les atteindre sur ses agres- seurs, mais finit par succomber sous le nombre. Les tziganes le blessèrent à coup de pied et lui enlevèrent son fusil, son couteau et son argent. La gendar- merie se mit à la poursuite de la bande. Les hommes parvinrent à s'échapper. Une femme et un enfant ont été blessés par un coup de feu.

Empoisonnés par des gâteaux.

Le parquet de Cambrai, France, a ouvert une enquête sur une grave affai-

re d'empoisonnement par de la pâtis- serie. La famille Rondeau, qui habite impasse Saint-Lazare, est composée du père, Victor, cinquante-trois ans, char- ron; de la mère et de trois jeunes filles; après avoir mangé de la pâtisserie pro- venant de chez M. Friberg, rue de l'Ar- bre-d'Or, tous ressentirent de graves symptômes d'empoisonnement. Un mé- decin appelé aussitôt leur prodigua des soins énergiques, mais M. Rondeau ne tarda pas à succomber. Mme Rondeau est dans un état alarmant, ainsi que l'une de ses filles. Les deux autres filles sont hors de danger.

D'autre part, trente autres personnes de Cambrai, qui ont mangé de la pâ- tisserie achetée chez M. Friberg, ont également subi un commencement d'em- poisonnement.

Nouvelles Suisses

Le procès du Gothard.

Après des pourparlers assez pénibles, qui ont eu lieu sous la présidence de M. Merz, président du Tribunal fédéral, et qui ont duré toute la journée, une enten- te a été signée samedi soir, suivant la- quelle le procès pendant devant le Tri- bunal fédéral, au sujet du prix de rachat du Gothard, est liquidé sur tous les points.

La compagnie en liquidation était re- présentée par les ingénieurs Abt, ancien président du conseil d'administration, Dr Dietler, et Isler, député aux Etats.

La Confédération était représentée par MM. Ruchet, président, Forrer et Comtesse.

Ont encore pris part aux débats MM. les avocats Dr Schaler (Lucerne), pour la Compagnie, et le Dr Paul Scherrer, pour la Confédération.

En ouvrant la discussion, le président du Tribunal fédéral a instamment enga- gé les représentants des parties à cher- cher un terrain d'entente. Cet accord devra être ratifié jusqu'au 20 décembre 1911 par le Conseil fédéral et les Cham- bres fédérales ainsi que par l'Assemblée générale de la compagnie du Gothard en liquidation.

Les arrondissements fribourgeois de- vant le Conseil national.

La journée de vendredi a été bonne pour le canton de Fribourg et pour son gouvernement. C'est à une majorité si- gnificative et après une discussion plus significative encore que le Conseil na- tional a repoussé le dernier des cinq avatars que l'esprit inventif des émis- saires de la minorité radicale fribour- geoise avait suscités à leurs amis de la gauche. Le 21^{me} arrondissement est donc maintenu dans ses limites actuelles et les deux autres arrondissements fri- bourgeois sont fusionnés en un seul cer- cle élisant cinq députés.

L'industrie dans la Leventine.

La Basse-Leventine va devenir un centre industriel important en raison de la grande usine hydroélectrique de la Blaschina, qui utilise les eaux du Tessin pour une production de 25,000 chevaux. Après huit années de travaux pour le percement de galeries, l'usine est ter- minée et a commencé ces jours-ci la livraison d'une force de 6000 chevaux à la Gothardwerke, établissement indus- triel pour la production de l'acier cons- truit dans la plaine de Bodio.

les bonnes, mon cher collègue. Il est certain que celle-ci est une honte pour la civilisation, mais la majesté de la loi doit être respectée, quand même elle vous oblige à enfermer d'innocentes jeunes filles; prenez-en votre parti, cher camarade.

— C'est bien à contre-cœur, répondit le président; il me semble que je jette un flocon de neige sous les pieds d'animaux immon- des; jamais une signature ne m'aura tant coûté.

— Il le faut pourtant. Vous lui avez déjà sauvé l'ennui de déposer à cette barre, pre- nez garde de vous compromettre; les gre- fiers vous interrogent de l'œil; encore un acte de faiblesse, et la presse en retentira bientôt.

— J'agirai suivant ma conscience, en dé- pit de la presse entière.

— C'est à coup sûr un noble sentiment, et je l'approuve; mais prenez garde que ces gratte-papier ne vous entendent, ils pour- raient bien ne pas apprécier la chose à sa juste valeur.

Le président avait dit vrai; jamais il n'au- vait signé un emprisonnement avec plus de répugnance; néanmoins l'acte d'incarcération fut écrit tout au long et livré à l'officier de

Dans la même localité, la grande usi- ne de Natron pour la fabrication d'en- grais chimiques utilisant l'azote atmos- phérique entrera prochainement en ac- tivité. La Blaschina, qui appartient à la Société *Motor*, de Baden, fournit aussi de l'énergie pour le chemin de fer élec- trique Biasca-Acquarossa, qui est aussi terminé et sera ouvert au service pu- blic dans une dizaine de jours.

Procès de Presse à Genève.

Lors des discussions sur l'électorat féminin en matière religieuse, le *Guguss* avait publié un article ultra-humoristi- que. Il représentait les « papas » dorlo- tant les bébés pendant que Madame l'électricité allait remplir ses devoirs ci- viques. L'auteur faisait intervenir dans le débat, un honorable citoyen, M. Eu- gène Quiblier. M. Quiblier n'accepta pas la « monture » de M. Bron. Celui-ci n'ayant pas accepté une lettre rectifi- cative, M. Quiblier intenta une action en 2000 fr. de dommages-intérêts. La section de M. Boleslas a jugé l'affaire hier matin. Le jugement rappelle que le nom patronymique constitue une pro- priété absolue pour celui qui en est le légitime titulaire.

Une exception peut seule être faite pour les noms à ce point répandus qu'on peut dire d'eux qu'ils sont tombés dans le domaine public. Tel n'est pas le cas du demandeur puisque le registre élec- toral ne renferme que cinq noms sem- blables au sien.

Pour ces motifs et pour beaucoup d'autres énumérés dans ce jugement, le tribunal a adjugé à M. Quiblier un franc de dommages-intérêts. Ont plaidé pour M. Quiblier, M^e A. Martin-Achard; pour M. Bron, M^e Willemin.

Les dix plus grandes gares de la Suisse.

La direction générale des C. F. F. publie le tableau annuel du mouvement des gares du réseau fédéral. Nous pu- blions ci-dessous la liste des dix gares les plus importantes au point de vue du trafic voyageurs et du trafic marchan- dises:

Voyageurs. — 1. Zurich, 3,994,866; 2. Lausanne, 1,798,093; 3. Bâle, 1,750 mille 328; 4. Berne, 1,618,422; 5. Saint- Gall, 1,615,253; 6. Winterthur, 1,578 mille 714; 7. Genève (C. F. F.), 955,191; 8. Lucerne, 953,465; 9. Olten, 895, 523; 10. Bienne, 802,111.

Marchandises. — 1. Bâle (C. F. F.), 1,100,711 tonnes; 2. Zurich, 819,137; 3. Genève, 532,142; 4. Porrentruy, 511 mille 611; 5. Lausanne, 358,755; 6. St- Gall, 338,366; 7. Berne, 302,366; 8. Lu- cerne, 300,956; 9. Winterthur, 290,364; 10. Bâle (Saint-Jean) 250,059.

Chauffeurs et mécaniciens.

Une pétition signée de plus de 800 membres de la Société suisse des con- ducteurs de locomotives demande la destitution du secrétaire général de la société, M. Rimathé, qui, comme on sait, travaille depuis longtemps à la fusion de la Société des mécaniciens avec celle des chauffeurs. La première association est composée d'éléments en majorité radicaux, tandis que la seconde, plus nombreuse, est en majorité socialiste.

Elles meurent de faim pour gagner leur vie.

Au Panopticum de Berne, deux ar- tistes jeûneuses attirent une foule d'ad- mirateurs; ce sont les sœurs Mini et

police qui devait l'exécuter. Le vieillard fut amené d'un côté pendant que Julia était conduite de l'autre. Elle cru d'abord qu'elle allait retrouver son grand-père; mais quand elle vit que la foule était entre eux, elle vou- lut échapper à celui qui la tenait par le bras et fit tous ses efforts pour y parvenir, ce qui força l'homme de police à la prendre par la taille et à l'entraîner malgré elle.

Quant à Mme Warren, elle avait d'abord suivi machinalement son mari et sa petite- fille; puis tout à coup elle s'arrêta, ne sa- chant plus où aller; ses regards suivaient l'accusé, mais le gémissement qu'avait fait entendre Julia quand on l'avait saisie l'atti- rait d'un autre côté; bientôt les deux pri- sonniers disparurent derrière la porte qui se referma sur eux. La foule porta la mal- heureuse femme jusque dans le vestibule et s'écula peu à peu. La pauvre vieille restait appuyée contre l'un des piliers de granit, seule au monde et dans tout le désespoir de l'abandon le plus complet; c'était un spec- tacle à fendre l'âme. Mais chaque jour ces sombres murs voient de pareilles douleurs et ne s'écroutent pas d'eux-mêmes.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Monsieur, lui dit-elle, je ne puis répondre à vos questions; je vous en prie, ne m'en adressez aucune.

Personne, excepté lui, n'entendit ces pa- roles prononcées à voix basse avec une grande douceur, bien qu'avec fermeté; l'atti- tude de cette pauvre enfant, son regard, sa jeunesse, touchaient le magistrat jusqu'au fond du cœur. C'est une horrible chose que d'arracher à une créature dévouée la preuve qui doit envoyer à la mort celui qu'elle a toujours aimé; jamais le juge ne l'avait senti comme à cette heure, et les questions qu'il avait préparées ne pouvaient sortir de ses lèvres; il lui semblait qu'il allait torturer un agneau sans défense. Mais un juge qui ne serait pas soupçonneux serait un phénomène, et la défiance vint traverser l'esprit du ma- gistrat; cette jeune fille pouvait, sous une apparente ingénuité, cacher la ruse et le mensonge. Un avocat subtil avait pu lui in-

pirer cette tactique.

Les yeux les plus doux couvraient parfois une dissimulation qu'on se refusait à croire; qui le savait mieux que cet habile président? Cependant il y a dans la franchise, dans la simplicité du cœur un accent du cœur un accent indéfinissable qui porte à la conviction dans l'âme avant que l'esprit ait pu en dis- cuter la valeur.

Qui vous a conseillé de ne pas me répon- dre? dit-il à demi-voix.

— Personne.

— Quel est le motif de votre refus?

— Mon grand-père n'a pas tué le gentle- man, et tout ce que je pourrais dire ferait croire cependant qu'il l'a assassiné.

— Mais savez-vous que ce refus peut être considéré comme une injure envers la cour et devenir alors une offense punissable?

— Je l'ignorais complètement.

— Savez-vous que je puis vous forcer à répondre?

Un sourire éclaira son visage; on eût cru voir une jeune martyre défiant les menaces de mort que lui attirait une foi sacrée. Cette marque d'un courage uni à tant de douceur émut le magistrat; personne n'avait pu saisir un mot de leur dialogue; sa dignité ne pou-

vait être compromise. Il résolut de ne pas tourmenter inutilement cette pauvre créatu- re; les preuves qui ressortaient des témoi- gnages précédents suffisaient d'ailleurs à mo- tiver l'emprisonnement de l'accusé.

La déposition de cette jeune fille est su- perflue, dit-il à l'un des assesseurs qui n'a- vait pas cessé d'écrire; nous pouvons, je crois, nous dispenser de l'entendre.

— Oui, répondit le magistrat sans dé- tourner la tête; à quoi bon? La déposi- tion de l'Allemand est suffisante; j'aurais prononcé l'emprisonnement sans même aller plus loin. Cette pauvre enfant tremble comme la feuille; elle est à demi-morte de peur; laissons-la partir.

— Mais il est indispensable qu'elle parais- se devant l'autre cour.

— C'est vrai. Il faut alors s'assurer, d'elle; personne ne s'est présenté pour faire le cau- tionnement.

— J'ai peur que non; c'est affreux d'em- prisonner cette chère petite.

— Comme de mettre un merle en cage, répondit l'assesseur en faisant toujours cou- rir sur le papier sa plume montée en or, très dur, en vérité, mais nécessaire. Les mau- vaises lois doivent s'exécuter aussi bien que

Elsa Viehmayer, originaires de la Westphalie. Lundi, elles ont commencé un jeûne qui durera 23 jours. Devant un nombreux public, elles ont pris leur dernier repas, puis leur manager les a introduites dans une espèce d'alcôve fermée par des parois de verre. Le tout a été dûment scellé et placé sous la surveillance d'un médecin de la ville. Durant leur cure, les deux artistes n'absorberont que de l'eau fraîche et un peu de sirop de framboise. La conduite d'eau a été placée à leur portée, afin qu'elles puissent s'en servir selon leurs besoins et qu'il n'y ait pas d'artifice. Quant au résultat prévu et espéré, ce sera pour les deux artistes un amaigrissement de 10 à 15 kilos.

Drôle de métier tout de même!

Electrocuté.

Un jeune Allemand de 29 ans, Fridolin Bau, en service chez un agriculteur à Wollishofen (Zurich), voulut grimper, par vantardise, sur un poteau de conduite électrique, lorsque, arrivé à la hauteur des fils, il fut foudroyé et tomba raide mort sur le sol.

Les orages de vendredi.

Voici des détails:

Un orage d'une violence extrême a éclaté vendredi après-midi sur le canton de Neuchâtel. Une colonne de grêle s'est abattue sur divers points du vignoble; d'après les renseignements qui nous parviennent elle n'a heureusement pas causé de grands dégâts. En revanche la pluie a raviné les vignes et les arbres et les cultures maraîchères ont beaucoup souffert du vent qui soufflait avec violence.

La foudre est tombée à plusieurs reprises sur des fils électriques à haute tension situés aux abords immédiats de la ville. Le service des tramways sur les lignes de Boudry et Corcelles a été interrompu; le réseau téléphonique de la ville a été coupé en divers endroits. A la gare des C. F. F. d'Auvergnier la voie nord a été obstruée; le trafic s'est fait sur la voie sud.

Un violent orage s'est abattu vendredi après-midi sur la ville de Soleure et les environs. Trois ouvriers occupés aux usines électriques de Wangen ont cherché un refuge sous un arbre. Ils furent tous les trois atteints par la foudre. Deux purent se remettre assez facilement de leur commotion, mais le troisième, un monteur âgé de 19 ans, est resté mort sur place.

Pendant le même orage, la foudre est tombée sur une ferme à Flumenthal. Malgré des secours très rapides, la maison a été complètement détruite par les flammes.

Nouvelles Locales

L'École de commerce valaisanne

Nous lisons dans le *Contédré*:

Nous avons appris avec beaucoup de satisfaction que le règlement d'exécution de la loi sur l'enseignement secondaire — règlement qui n'a pu être discuté dans la dernière session du Grand Conseil — serait modifié encore par le département de l'Instruction publique, en ce sens que cette dernière comportera le cycle de 3 ans que nous réclamions pour diverses raisons.

CHAPITRE XXII.

Le témoin emprisonné.

Ainsi, sans avoir commis ni délit ni offense d'aucun genre, un individu peut être pris ici, dans la ville de New-York, et enfermé pendant des mois entiers avec les plus infâmes criminels; le respect de soi-même anéanti, ses affections brisées, ses affaires interrompues, tout cela pour que la loi soit accomplie. Mais qu'est-elle donc, cette loi qui impose l'oppression et qui parle de justice?

Où, à New-York sur une terre libre, celui qui a le malheur de savoir quelque chose d'un crime est traité comme le malfaiteur lui-même; il doit, comme lui, déposer un cautionnement qui réponde de sa présence au jour du jugement, ou, s'il est trop pauvre pour le fournir, il lui faut partager la prison du misérable que son témoignage devra faire condamner. Ainsi des étrangers, des marins, des gens dont le travail est d'autant plus indispensable à leur famille qu'ils sont moins riches, dont la liberté est d'autant plus précieuse qu'ils ne possèdent pas d'autre chose: des innocents enfin, que le soupçon n'atteint même pas, sont emprisonnés et passent de longs jours au milieu de ce que l'humanité

Il n'est pas sans intérêt, à ce sujet, de mentionner que le 3 juin écoulé il s'est tenu au Palais fédéral à Berne une conférence de quarante et un délégués des écoles suisses de commerce sous la présidence de M. le Dr Junod, secrétaire fédéral pour l'enseignement commercial. La conférence avait à s'occuper de la question du diplôme fédéral d'études commerciales basé sur un programme minimum obligatoire.

M. Junod, lisons-nous dans le *Démocrate*, a tracé d'abord à grandes lignes l'histoire de la question du diplôme fédéral, laquelle remonte presque à la création des écoles de commerce suisses. En effet, déjà en 1896, le département fédéral du Commerce s'exprimait comme suit:

« Depuis longtemps déjà, l'autorité fédérale a fait des démarches préparatoires dans ce but, ainsi que pour instituer des examens de sortie sur des bases uniformes.

« La question, après avoir été discutée à fond, dans plusieurs conférences et assemblées, est mûre, et l'on pouvait prendre maintenant une décision définitive. »

M. Junod a terminé en présentant les conclusions suivantes:

« Il est institué par le département fédéral du commerce un diplôme de sortie des écoles supérieures de commerce subventionnées par la Confédération. Les écoles qui désirent obtenir le diplôme fédéral pour leurs élèves en font la demande au Département du commerce. Les règlements et programmes de ces écoles doivent satisfaire aux conditions suivantes:

La durée des études est de trois ans au moins.

b) *L'âge minimum de sortie de l'école de commerce est de dix-huit ans révolus.*

c) *Les élèves diplômés doivent avoir fréquenté dans la règle l'école de commerce pendant trois ans au moins.*

d) *Le nombre des heures hebdomadaires consacrées à chaque branche d'enseignement ne doit pas être inférieur à celui indiqué dans le programme établi minimum par le département fédéral du Commerce.*

M. le Dr Rossi, directeur de l'École supérieure de commerce à Bellinzona, a présenté, ensuite, la proposition complémentaire suivante:

« Il est institué, à côté du diplôme de sortie à délivrer à l'âge de dix-huit ans, un diplôme de *maturité commerciale* à délivrer à l'âge de dix-neuf ans. »

La discussion qui a suivi a été très longue. Les conclusions présentées par M. Junod, légèrement modifiées, ont été approuvées; par contre, la proposition complémentaire de M. Rossi a été écartée.

En outre, la conférence a établi les bases du programme d'études à adopter par le département fédéral du commerce; d'après les propositions de la conférence, ce programme doit comprendre un minimum de trente heures d'enseignement par semaine.

Ce qui vient d'être décidé à Berne prouve combien nous avions raison de demander, pendant qu'il en était encore temps, une modification qui apparaît dès aujourd'hui comme une nécessité à laquelle nous ne saurions nous soustraire. Nous ne pouvons que nous ré-

offrir de plus hideux.

Et cette monstruosité dont rougirait un sauvage passe inaperçue dans une ville encombrée d'églises inondée de sociétés de bienfaisance, et qui retentit chaque jour de clameurs sympathiques pour tous les opprimés du globe. Ah! si l'exécution de la simple justice remplaçait un instant toute cette ostentation de charité, New-York et bien d'autres cités d'Amérique dont je pourrais parler, y gagneraient plus de prospérité au dedans, plus de dignité au dehors.

C'était donc pour obéir à la loi que Julia Warren, cette enfant si pure, cette jeune fille timide et rougissante, frêle sensitive dont la fleur commençait à s'épanouir, fut traînée comme une voleuse et jetée dans une salle de prison.

Elle avait subi les tortures de la faim; mais la saoullure qui, dans les villes, accompagne la misère, ne l'avait pas atteinte; elle était restée immaculée au milieu de la fange sociale comme le cygne qui traverse les eaux sans mouiller sa plume blanche; et, avant même de soupçonner la faute elle devenait tout à coup la compagne forcée de créatures indignes dont elle partageait le châtiement.

Après s'être débattue vainement en appe-

lour de ce que les réclamations de notre journal aient trouvé un écho sympathique auprès de M. le Chef du département de l'Instruction publique et M. Bioley pourra méditer sur le rôle de la presse — cela dit sans animosité.

Nous espérons maintenant que le Conseil de l'Instruction publique demandera communication du programme minimum adopté à la Conférence et que, à l'aide de ce document, l'on revioie, avant la prochaine session, le règlement qui avait été établi un peu trop à la hâte.

Nous ne saurions terminer sans demander que l'on mette plus d'empressement aussi à l'établissement des écoles industrielles inférieures dans les principales localités du canton.

Examens de géomètres.

La commission pour les examens de géomètres, a décidé que les examens suivants auraient lieu:

1. Une session extraordinaire d'examen théoriques dès le 4 septembre 1911.

2. Des sessions d'examen pratiques pour les candidats de langue allemande, depuis le 25 septembre 1911 à Zurich. Pour les candidats de langue française, depuis le 2 octobre 1911 à Lausanne.

Les demandes d'inscriptions à ces examens doivent être faites conformément au règlement du 27 mars 1911 sur l'obtention du diplôme fédéral de géomètre du cadastre, et doivent être adressées au Département fédéral de l'intérieur à Berne, jusqu'au 15 juillet prochain au plus tard.

Nomination ecclésiastique.

M. le Chanoine Eugène de Werra, fils de M. Charles de Werra, ancien conseiller national et préfet de St-Maurice, a été nommé curé de Vérossaz. Les habitants de cette paroisse seront heureux de ce choix. M. le Chanoine de Werra est un excellent prêtre, plein de cœur, et en même temps un homme pratique qui saura comprendre les aspirations et les besoins d'une population travailleuse.

† Monthey.

Samedi ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence d'amis et de connaissances, les obsèques de M. Henri Zumoffen, pharmacien.

Taillé pour atteindre le dernier échelon de la vieillesse, M. Zumoffen est mort à l'âge de 62 ans et après une très courte maladie.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Zumoffen avait représenté le Bas-Valais au Conseil national. C'est inexact. Le défunt fut candidat à la députation fédérale. Il n'échoua, d'ailleurs, qu'à quelques dizaines de voix.

Très loyal, très sympathique, M. Zumoffen était connu au loin et aimé de ceux qui le connaissaient. Il laisse une fille: M^{me} Delaloye-Zumoffen, femme de l'excellent docteur-chirurgien dont le talent est vivement apprécié. A cette famille en deuil, nos condoléances.

† St-Maurice. — Décès.

Dimanche est décédé, à l'âge de 33 ans, après une longue maladie, vaillamment supportée, M. Charles Bochatay,

lant à son secours, elle avait imploré l'officier de police avec des paroles si touchantes, qu'il s'était arrêté au milieu du sombre corridor, et qu'il s'efforçait de la rassurer, croyant que l'obscurité lui faisait peur.

Non, répondit-elle; je ne voyais pas que tout est noir, je ne vois rien de ce qui m'entoure; je n'ai pas peur, cela m'est égal d'être en prison; mais laissez-moi avec mon grand-père et ma grand-mère.

— Votre grand-mère n'est pas ici.
— Pas ici! cria-t-elle d'une voix déchirante; mais que deviendra-t-elle, ô mon Dieu! Laissez-moi, il faut bien que je m'en aille; elle mourra si elle est seule; qui donc va la nourrir?

Julia fit un effort désespéré; l'officier, pris à l'improviste, la laissa échapper. Elle était déjà au bout du corridor, lorsqu'un agent qui venait de la cour la reprit immédiatement.

Pas si vite ma jolie fauvette, pas si vite; il faut d'autres ailes que les vôtres pour sortir de cette cage.

— Pourquoi me retenez-vous? dit-elle à cet homme, qu'elle regardait avec effroi.
— Parce que vous êtes prisonnière, ma belle.

— Mais puisque je n'ai rien fait!
— A les entendre, aucun de ceux qui vien-

filis de M^{me} Bochatay, propriétaire de l'Hôtel des Alpes.

C'est une grande perte pour le parti libéral radical de St-Maurice.

Non pas que le défunt ait rempli une fonction publique quelconque ou ait été une tête de ligne dans le parti. Il était trop modeste pour cela. Mais, par ses relations et son amabilité, il rendait de précieux services dans le rang.

M. Ch. Bochatay avait cette grande qualité de ne pas connaître les haines. Au plus fort des luttes politiques locales, il tendait la main à l'adversaire. Un coup de froid négligé avait altéré sa santé, il y a quelques mois, et a fini par l'emporter, mais, jusqu'au dernier moment, il est resté debout.

P. P. L.

Correspondance

Allez-vous de nouveau polémique avec la *Gazette*? Et faut-il vous rappeler l'engagement pris de ne plus répondre à des attaques cherchées et voulues? Personne ne se méprendrait sur votre silence. On rendrait, au contraire, hommage à votre sacrifice et à votre abnégation dans un esprit d'union et de paix.

Des articles du genre de celui de jeudi dernier, sentent trop le côté commercial et jaloux pour faire impression sur le public. Ils ne riment à rien, à moins que la *Gazette*, faisant bon cœur à mauvaise fortune, ait voulu remonter dans l'estime de gens qui l'ont un peu abandonnée et qui ne se gênent pas pour le dire. On ne comprendrait pas autrement la sortie stupide de la *Gazette* en faveur du respect dû à l'Autorité, sans la moindre distinction, principe condamné par la théologie.

Il y a autorité et autorité, et dans l'autorité, il y a encore les actes à considérer, actes qui peuvent être bons ou mauvais.

Le public comprendrait tout cela. Monsieur le Rédacteur, et vous auriez pu vous exempter de répondre. Vos lecteurs sont irréductibles dans leur fidélité. Plus vous serez attaqué, plus ils serreront leurs rangs, et ils estimeront de leur devoir d'augmenter encore la propagande le jour où vous refuserez de batailler, pour le plus grand bien de la cause catholique, avec un journal manifestement haineux et de parti-pris.

Nous vous conjurons donc de faire le mort et de laisser à vos amis le soin de remettre les choses au point.

Un groupe de prêtres.

Apiculture.

L'assemblée annuelle de la société valaisanne (partie française du canton) à Sembrancher, a réussi à la satisfaction générale. Voyez plutôt: beau temps — ces réunions sont toujours fixées d'avance sur un jour ensoleillé — généreuse attention de M. le Directeur du M.-O. qui a bien voulu accorder aux participants un prix de faveur; le parcours sur une ligne nouvelle dans une vallée grandiosement sauvage; l'aimable et généreuse réception des autorités;

ment ici n'a jamais rien fait, dit l'agent avec un sourire de mépris; on n'a jamais vu de population plus innocente que celle de cette maison.

Et, en disant ces mots, le gardien l'entraînait rapidement.

Vous me faites mal, dit-elle à demi-voix.
— Vraiment? dit l'homme touché de son accent plaintif; ce n'était pas mon intention; ne pleurez pas, je ne l'ai pas fait exprès.

— Ce n'est pas cela, ce n'est pas le mal que vous me faites qui me fait pleurer.

— Eh bien! ne vous désolerez pas comme cela; vous sortirez bientôt, à moins que vous n'avez volé ou fait quelque chose d'approchant.

— Volé! balbutia la jeune fille.

L'officier de police l'avait rejointe.
Allons, dit-il avec impatience, dépêchons-nous de marcher je n'ai pas de temps à perdre et ne puis pas vous attendre.

— Je suis prête, répondit la pauvre Julia; si vraiment je suis prisonnière, emmenez-moi; mais qu'ai-je donc fait?

— Peu m'importe, ce n'est pas là mon affaire; demandez-le aux juges.

(A suivre).

la présence de plusieurs dames apicultrices; une conférence très intéressante et des mieux données par M. Colliard de Fribourg sur l'essaimage naturel et artificiel et sur l'introduction des reines; puis ce qui ne gêne rien, même pour les apicultrices, un bon dîner bien servi par M. Ribordy, hôtelier; visite du beau rucher bien soigné et mis obligeamment à notre disposition par M. le Juge Arlettaz, puis comme bouquet pour combler tant de bonnes et belles choses, la cueillette d'un essaim échappé non du rucher... mais de la cave de M. Arlettaz, c'en était un tout bon et qui a été cueilli consciencieusement.

Disons en passant que les comptes du dernier exercice de la société et ceux concernant notre participation à l'exposition de Lausanne ont été acceptés à l'unanimité. Le comité sortant, après une assez vive discussion a été confirmé en bloc; quinze nouveaux membres ont été acceptés, ce qui porte le nombre des sociétaires à 152.

Quelques propositions ont été faites, entr'autres celle de la formation de sections par district pour former la fédération valaisanne et celle d'une petite cotisation de tous les apicultrices valaisans afin de pouvoir accorder une indemnité pour la destruction des ruches loqueuses. Espérons que ces deux idées feront leur chemin pour le plus grand bien de l'apiculture en Valais.

La seule petite ombre au tableau de la journée est que notre temps était trop limité et que le O.-M., comme tout chemin de fer qui se respecte, part aux heures fixées. Au revoir à St-Maurice l'année prochaine. G.

Si on ne se défend pas

Prenez garde. La pâleur du teint, la lassitude générale, le manque d'entrain, la perte d'appétit, les digestions pénibles, sont de petits malaises que l'on supporte les croyant sans danger. Quelle erreur funeste! Ce sont en effet les signes certains d'une anémie déjà très grave, menace implacable et prochaine de toutes maladies.

Lisez ce que déclare Mme Derville, 11, rue Michel-Ange, Paris. Ces symptômes disparaissent immédiatement grâce à l'Elixir de S. Vincent de Paul.

Ce merveilleux et unique remède guérit radicalement en vingt jours l'anémie, pâles couleurs, fluxions blanches, neurasthénie.

« J'étais d'une pâleur effrayante, fatiguée sans raison, sans aucun appétit, ne digérant plus. Pensant que c'était des malaises passagers, je ne me soignais pas. Mes forces m'abandonnèrent, j'étais essoufflée avec une violente douleur au cœur. En un mot, j'en allais. »

J'en eus peur. Mais la Providence veillait. Je rencontrai une amie guérie miraculeusement par l'Elixir de S. Vincent de Paul. Comme elle j'y eus recours. Dès le premier flacon, j'éprouvai un mieux sensible, et à la fin du traitement, j'étais sauvée. »

Produits S. Vincent de Paul, 2, Faubourg S. Denis, Paris. H21966X 1396 Suisse: 5.25 le flacon dans les pharmacies.

Quand on sait combien la vie est chère et comme l'argent est rare, on peut à bon droit, s'étonner qu'il y ait encore des ménagères qui n'emploient pas plus souvent les Produits Maggi dont les avantages n'ont jamais été égalés, et dont les prix sont toujours restés les mêmes. Quand on songe, en effet, au prix si minime d'une tablette Maggi, à la quantité de soupe qu'elle donne, à la rapidité de sa préparation, c. à. d. au peu de temps, de combustible et de travail exigés, on ne saisis plus bien le sens de l'éternelle plainte au sujet de la cherté des denrées alimentaires. Tant que les Potages Maggi n'augmentent pas de prix on a toujours la possibilité de se tirer d'embarras.

1021

Dire que toutes les denrées alimentaires ont augmenté, n'est pas absolument exact! Celui qui sait compter laisse tout simplement de côté celles qui ont renchéri, pour s'en tenir à celles qui sont restées aux anciens bas prix. Parmi celles-ci on trouve par exemple les articles Maggi pour soupe. Ce qui fait qu'un Potage Maggi revient bon marché, ce n'est pas seulement son prix modeste, mais bien aussi l'économie de temps et de combustible qu'on ne considère en général pas assez. Et, en ce qui concerne la préparation du bouillon, il y a une très grande différence entre acheter de la viande et des légumes pour les faire cuire des heures de temps, ou verser simplement de l'eau bouillante sur un Cube de Bouillon Maggi. C'est pourquoi, ces temps-ci, on devrait avoir toujours plus recours aux divers Produits Maggi qui sont si économiques, appétissants et savoureux.

1016

Aucune demande de changement d'adresse ne sera prise en considération si elle n'est accompagnée de 20 centimes en timbres-poste.

Perdue,

la santé, elle l'est plus vite que retrouvée! Evitez en conséquence tout aliment qui peut lui être nuisible par ses propriétés nocives et adoptez, comme boisson journalière pour vous et votre famille, le **Café de Malt Kneipp-Kathreiner**. Vous vous en félicitez pour votre santé. 1201

LA FABRIQUE de Chaux & Ciment de Vouvry

— LEUTWYLER, DIRECTEUR —

informe sa clientèle que son usine de Vouvry est toujours en activité; elle s'efforcera comme par le passé, par ses livraisons promptes & soignées à satisfaire aux commandes qui lui seront transmises.

Chaux lourde supérieure; chaux lourde de Vouvry; chaux légère; chaux grasse; ciment prompt; ciment lent & gyps ainsi que bloquins, plot & planelles en scories. 759

Horlogerie-Bijouterie H. MORET

Machine à coudre Pfaff
Place Centrale
Martigny-Ville

Bijoux 18 k. contrôlés. Alliances en divers genres. Spécialité de chaînes or massives, pour dames et messieurs. Bijouterie argent, fantaisie et plaqué or. Montres garanties dans tous les genres et prix. Régulateurs, sonnerie cathédrale et carillon. Orfèvrerie argent contrôlée. Service de table au complet. Spécialité de cadeaux pour mariage. 242

Estimations Renseignements Conseils

VINS

Les Vins des Châteaux Romains (Vallètr) Blancs et Rouges sont les meilleurs.

L'appréciation est générale

Vins : Chianti, Piémont, Asti mousseux
Spécialités de la maison 1160

A. ROSSA Vins en gros Martigny (Valais)

Bouilles - Cokes - Anthracites - Briquettes

de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie. Spécialités pour Hôtels — Arrangements Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers. Gros — Les Fils FATH, Vevey — Détail Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

Widmann & Cie

Fabrique de Meubles

SION

(près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.

Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, coutil, crin animal et végétal. 1168

Marchandise de choix. Prix avantageux

- Bouillies -

Eclair de Vermorel; La Renommée; Sulfate de cuivre; Soufre et raphia. — CERCLES et TOILES à FROMAGES. — Prix les plus réduits. 263 Oct. Donnet, fers, MONTHEY.

Le Nouvelliste

est en vente à la première heure aux kiosques des gares de


Brigue	Aigle	Fribourg	Yverdon
Sion	Montreux	Genève	Neuchâtel
Martigny	Vevey	Romont	Payorne
St-Maurice	Lausanne	Bulle	

5 ct. le numéro

FABRIQUE de CHAUFFAGE CENTRAL S. A. BERNE

ANCIENNE MAISON J. RUEF

se recommande pour l'installation de chauffages centraux de tous systèmes, buanderies, séchoirs, bains et appareils de désinfection. Fonderie chaudronnerie de cuivre et Chaudronnerie. — Fabrique : Station de chemin de fer Ostermundigen
Dépôt : 35, Speichergasse, Berne. AGENCE A MONTREUX, AVENUE DES ALPES Nro 17 bis TÉLÉPHONE Nro 698. 1095 H1819Y



On a perdu

des milliers d'enfants par suite d'une alimentation malsaine. Au lieu du lait trop souvent suspect et toujours indigeste en été, employez la farine lactée Galactina qui est bien assimilée, possède de une remarquable action fortifiante, et que les spécialistes recommandent comme l'aliment idéal de l'enfance. La boîte fr. 1.30. En vente partout. Se méfier des imitations. 1228

RECETTE SIMOND

pour préparer soi-même de l'excellent Cidre artificiel économ. boisson pour le ménage et les travaux de la campagne. Le Paquet pour 100 litres avec mode d'emploi fr. 3.50 sans le sucre. Envoi partout contre remboursement. Ecrire à la Grande Pharmacie du Vignoble à Rolle; ou à Sion; Phar. Faust; à Martigny-Bourg; Pharmacie Ch. Joris. 1246

A vendre faute d'emploi
1° une armoire-glacière à deux compartiments, travail soigné à l'état neuf.
2° un lit bois à deux places avec sommier. S'adr. au Bazar Vve Mce LUISIER, St-Maurice. 276

LES POULETTES ITALIENNES soigneusement inspectées, garanties en santé à l'arrivée, âge 3 mois, du Parc Avoicole, Gland, sont expédiées franco partout (emballage, gratuit) sauf changement dans les cours: les 12, frs. 24. — les 6, frs 12, 25, beau choix. — les 12, frs. 25.50. — les 6, 13.25, extra, garanties. Faire les commandes au plus vite pr avoir des oeufs cet hiver. — 1239

Tirage irrévocable le 30 sept.

à Fr. 1 de la production des sites pour le musée de l'Engadine. Grosse fortune à gagner.
1er Prix: Fr. valeur 69,000 Envoi contre rembourse. par l'Agence centrale, Berne Passage de Werdt No 198

VIANDE 1245

de jeunes chevaux et mulets
Rôti le kg. 1.20 — bouilli 1 fr. — Graisse pour la cuisine. 1 fr. 20 march. fraîches viande fumée 1.60, côtelettes fumées 1.20, langues fumées 1.80. — cervelats 20 ct. la paire, saucisses de Vienne 20 ct. saucisses fumées 20 ct. gendarmes 25 ct. Schüblig 30 ct. franco de port à partir de 25 paires. Saucissons fumés (Mettwurst) fr. 2.40 le kg. J. Dreiler, Boucherie, Bâle.

Offres & Demandes de Places

On demande une JEUNE FILLE pour aider au ménage et garder les enfants. S'adresser à la boulangerie Cretton, Martigny-Ville. 281

Jeune homme ayant terminé ses classes, actif et intelligent, pourrait entrer de suite comme apprenti au bureau de M. A. Muller architecte à Sierre. 755

Institut Minerva Zurich, IV

Préparation rapide et approfondie Polytechnicum et à l'Université Maturité

Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin, Saint-Maurice

Travaux d'impression en tous genres en Noir et Couleur

Pour sociétés Statuts Cartes de convocation Cartes d'entrée Affiches Programmes etc., etc.	Pour particuliers Cartes de souhaits Cartes de visite Cartes de deuil Cartes de naissance, de mariage Cartes de félicitation Lettres de faire-part
Pour administrations Mandats Formulaires Registres Livres à souches Enveloppes de tous genres etc., etc.	Pour Commerçants et Artisans Papier à lettre Factures Prospectus, Memorandums Enveloppes Etiquettes de tous genres Cartes d'adresse

Grâce à une organisation spéciale: Prix les plus avantageux

A la Boule d'Or

Salon de coiffure pour Dames

Bex-les-Bains Jean Rust sur la Place
Spécialité en coiffures modernes et de styles. Postiches d'art invisibles; ouvrages en cheveux en tous genres Teinture, ondulations Marcel. Schampooing. Leçons de coiffure. Traitements spéciaux contre la chute des cheveux. Lotion spéciale garantie. Produits de beautés premières marques. Articles de toilettes.
Prix modérés
On traite aussi par correspondance et se rend à domicile sur demande.

Fabrication de ruches d'abeilles

à l'Institut cantonal des Sourds-muets à Gêronde près Chippis (Valais)
Ruches (Dadant) 25 fr., Nourrisseur 2 fr. 50. Hausse complètes 3 fr. 50. Ces prix s'entendent franco Sierre, paiement au comptant. Bon matériel, travail soigné, service prompt, sur demande fabrication de ruches spéciales. 2119

Solution de Biphosphate de chaux

des Frères MARISTES de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) préparée par M. L. ARSAC pharmacien de première classe, à Montélimar Drôme.
Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les cathares invétérés, la phthisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule la débilité générale, le ramollissement et la carie des os etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate et aux convalescents.
Prix: 3 frs le demi-litre; 5 frs le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires solutions ou sirops. Pour plus de détails demandez la notice qui est expédiée franco.
Dépôt général pour la Suisse:
J. BOUSSER & FILS, Genève.
Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à Martigny-Ville; V. Pitteloud, F. Bischoel et Xavier Zimmermann, à Sion; Louis Rey à St-Maurice et Salvan; M. Carraux Monthey; Ch. Joris à Martigny-Bourg; J.-M. de Chastonay, à Sierre et Zermatt; J. Burgener à Sierre; Fr. Besson à Bagnes; Pharmacie Zum-Offen à Monthey. 1184

VINS FRANÇAIS - - Vélo - -

provenant directement des propriétaires récoltant, franco gare, S'adresser à M. DURIER P. Sierre 761

On demande à louer un LOCAL (rez de chaussée), pouvant être utilisé comme dépôt pour une savonnerie importante de Marseille, adresser offres prix et dimensions du local, sous H. 762 Mce à Haenstein & Vogler, Lausanne. 285

Persil

deux femmes en savent plus qu'une seule! Pour ce qui concerne le Persil, des millions savent que, comme lessive il n'existe rien de plus pratique que le Persil, qui n'a pas son pareil, qui opère par lui-même, et qui ne renferme aucun principe nuisible. Il est sans rival comme lessive et comme produit à blanchir. Son application est facile et son emploi très économique.
Garanti sans effets nuisibles. Ne se vend qu'en paquets d'origine.
Dépôt général: Albert Blum & Co., Bâle. HENKEL & Co., seuls fabricants, ainsi que de la Soude à blanchir "Henco"
Favorisez votre journal par vos annonces

PUBLICITÉ dans la Suisse Française

BULLE La Gruyère Le Messager Le Fribourgeois Neuchâtelois CHATEL ST-DENIS Echo de la Veveysse CHAUX-DE-FONDS National Suisse Fédération Horlogère Feuille d'Avis COLOMBIER Courrier du vignoble DELEMONT Démocrate Berner Jura FRIBOURG Liberté Indépendant Ami du Peuple Freiburger Nachrichten Feuille officielle et d'avis Demokrat Semaine catholique Bulletin pédagogique Chronique agricole de l'industrie laitière.	LAUSANNE Conteur Vaudois Revue du Dimanche Moniteur de la Boucherie Terre vaudoise La Source, organe de l'Ecole de gardes-malades de Lausanne MARTIGNY Confédéré du Valais MONTREUX Feuille d'Avis Journal et Liste des Etrangers NEUCHATEL Suisse libérale NEUVEVILLE Courrier ORBE Feuille d'Avis d'Orbe PORRENTROY Jura Pays Peuple ST-MAURICE Nouvelliste valaisan SION Gazette du Valais Walliser Bote Bulletin officiel Ami du Peuple valaisan ST-AUBIN Feuille d'Avis de la Béroche Ste-CROIX Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix ST-IMIER Jura Bernois VEVEY Feuille d'Avis de Vevey et journal du district YVERDON Journal d'Yverdon
---	---

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haenstein & Vogler Sion, Lausanne, AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, NEUCHATEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.
Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits, insertions dans tous les journaux suisses et étrangers